



Bâle, le 1<sup>er</sup> juillet 2009

Prolongation de trois ans pour le moratoire sur les OGM

## **Suisse sans OGM : La décision appartient au peuple**

**Le Conseil fédéral veut prolonger de trois ans le moratoire «sur les OGM dans l'agriculture» pour avoir assez de temps pour élaborer les bases scientifiques nécessaires pour les futures décisions. Très bien, dira-t-on. Mais voilà, il semble bien que le Conseil fédéral veut seulement gagner du temps pour créer les conditions cadres pour la mise en place d'une agriculture transgénique. Le Conseil fédéral passe donc outre la volonté du peuple et des consommateurs. Sur la question de savoir si la Suisse veut un non une coexistence entre cultures transgéniques et cultures normales, c'est le Souverain qui devra avoir le dernier mot.**

Le moratoire sur les OGM dans l'agriculture expirera le 27 novembre 2010. Peu de temps après le début du moratoire, le Conseil avait lancé le Programme national de recherche PNR 59 intitulé «Utilité et risques de la dissémination des plantes génétiquement modifiées». Les résultats et le rapport final de ce projet devraient être disponibles vers le milieu de l'année 2012. Le Conseil fédéral a publié aujourd'hui un message adressé au Parlement pour la modification correspondante de la loi sur le génie génétique.

### **C'est le peuple souverain qui doit décider**

Bio Suisse étant d'avis qu'une prolongation de trois ans ne suffira pas, elle avait exigé que le moratoire soit prolongé de cinq ans. En effet, le PNR 59 ne présentera ses conclusions finales et ses propositions que très peu de temps avant l'expiration du moratoire prolongé de seulement trois ans. La période intermédiaire sera alors beaucoup trop courte pour permettre une mise en œuvre politique sérieuse de la coexistence. Il aurait fallu se donner assez de temps pour pouvoir mener une discussion politique et publique sérieuse.

La question fondamentale et principielle est en outre encore totalement ouverte: La Suisse veut-elle autoriser son agriculture à utiliser des produits transgéniques? Les OGM ne sont actuellement bien acceptés ni par la population, ni par les grands distributeurs, ni par les organisations agricoles. Bio Suisse rejette fermement et fondamentalement tout recours à l'ingénierie génétique. Cette position est d'ailleurs largement répandue dans l'Espace européen. Si la politique arrive à la conclusion que le renoncement aux OGM est la meilleure solution pour la Suisse, la Loi sur le génie génétique devra être modifiée en conséquence, ce qui prendra de nouveau du temps. Le Conseil fédéral semble cependant déjà partir de l'idée que des plantes transgéniques vont être cultivées en Suisse après la fin du moratoire qui vient d'être prolongé de trois ans. Il s'agit là non seulement d'une inadmissible anticipation du processus scientifique et politique, mais aussi d'un clair mépris de la volonté du peuple et des consommateurs! C'est pourtant le Souverain qui doit avoir le dernier mot.

### **Ne pas torpiller l'ALEA!**

La position de la Suisse à propos des manipulations génétiques est par ailleurs en étroite relation avec le projet d'accord sur le libre-échange agricole (ALEA). Le groupe de travail du Conseil fédéral sur les mesures d'accompagnement de l'ALEA exige que la Suisse mise sur une stratégie qualitative. Ce qui comprend bien entendu pour l'agriculture suisse le respect d'un haut niveau écologique et l'absence de productions transgéniques. La Loi sur le génie génétique ne doit donc pas torpiller ces intérêts supérieurs.

*Pour tout renseignement:*

*Markus Arbenz, Directeur: 079 368 60 51*

*Jacqueline Forster-Zigerli, Responsable des relations publiques: 079 704 72 41*